



FOIRE AUX QUESTIONS

Pour tout savoir sur nos circuits-caravanes

■ INSCRIPTIONS

COMMENT FAUT-IL S'INSCRIRE ?

- Durant la période d'inscription, en remplissant le formulaire dans www.voyagesfqcc.ca. Si le circuit affiche complet, vous pouvez vous inscrire à la « liste d'attente ». Nous communiquons, par ordre chronologique, avec chaque personne inscrite lorsqu'une annulation survient.

■ ASSURANCES

FAUT-IL PRENDRE DES ASSURANCES ?

- Nous le recommandons très fortement !
- Les assurances médicales – pour vous-mêmes – et annulation ou interruption de voyage (de votre circuit) sont indispensables.
- Il vous incombe de vérifier votre protection privée, professionnelle, carte de crédit, etc. tant à ce qui a trait au montant qui est couvert qu'à la durée.
- Notre partenaire en assurance voyage peut vous faire des soumissions, il suffit de nous contacter.
- Il est important de savoir qu'il est possible de prendre une assurance contre la COVID 19 mais pas en vue d'une annulation ou interruption du voyage, car c'est une cause connue auprès de tous les assureurs du Québec depuis la mi-mars 2020. Seule la couverture médicale de la COVID peut être prise.

■ LE VOYAGE

COMMENT S'Y PRÉPARE-T-ON ?

- Environ un mois avant le départ, il y a une réunion préparatoire à nos bureaux ou virtuelle (selon la nécessité). C'est à cette occasion que les chefs de caravane, les serre-files et les participants du même circuit-caravane se rencontrent ou se voient. Les journaux de bord seront envoyés par courriel puis remis le jour du départ, tout comme la programmation des routes de votre voyage dans les GPS Garmin.

PUIS-JE AMENER MON ANIMAL DE COMPAGNIE ?*

- Oui, mais il peut y avoir des restrictions pour certaines races de grands chiens.
- Nous vous rappelons qu'il y a de longues journées de visites, pendant lesquelles l'animal devra rester seul dans votre VR.
- Vous pourriez être placés dans une section différente, au camping ou à l'hôtel. Cela pourrait occasionner des frais supplémentaires.
- Le carnet de vaccination est obligatoire; il doit être à jour et bilingue.

FAUT-IL UN PASSEPORT POUR VOYAGER À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ?

- Oui, c'est obligatoire. Votre passeport doit être encore valide au moins 6 mois après la date prévue de votre retour au Canada. Si vous avez un casier judiciaire, vérifiez s'il vous empêche de voyager dans le pays où vous désirez aller.

■ SUR LA ROUTE

COMMENT EST COMPOSÉE LA CARAVANE ?

- Habituellement, elle est composée de 22 VR (soient 20 VR de participants + 2 VR de chefs de caravane et de serre-files). Il arrive que pour certaines destinations, le groupe soit réduit et limité à 12 ou 14 VR.
- Lors des déplacements, les VR sont divisés par équipes de 4 VR qui changent régulièrement. Cela vous permet de connaître tous les participants ! Si vous désirez voyager seul de temps en temps, vous devez en informer les chefs de caravane et les serre-files. Certaines restrictions de services s'appliquent, mais cela est tout à fait possible.

QUELS MODÈLES DE VR SONT ACCEPTÉS ?

- Tous : Caravanes à sellette, tentes-caravanes, roulotte, autocaravanes (A, B ou C), caravanes portées.

DOIS-JE TRAINER MON YOUYOU* (AUTO ACCROCHÉE DERRIÈRE LE VR) ?

- Un moyen de transport autonome est bien utile, car il vous offre plus de liberté et vous aide à respecter celle des autres. Par contre, il peut y avoir des frais supplémentaires pour les traversiers, les ponts, les péages, etc.

LE CB ET LE GPS SONT-ILS OBLIGATOIRES ?*

- Le CB est obligatoire, car il est indispensable à la communication au sein de votre équipe, sur la route.
- Le GPS Garmin est également obligatoire, car les routes seront programmées dans votre appareil. Les chefs de caravane et serre-files ne peuvent être tenus responsables, si votre GPS Garmin est défectueux ou si les mises à jour ne sont pas faites.

Y A-T-IL TROIS SERVICES DANS TOUS LES TERRAINS DE CAMPING ?

- Oui, quand c'est possible. Les terrains de camping sont choisis selon leur lieu, leur capacité à accueillir un groupe et la disponibilité aux dates prévues. Il se peut que nous choisissons un camping sans service (p. ex., un parc provincial), mais nous y restons le moins longtemps possible.
- Les emplacements avec 50 ampères sont rares donc non garantis. Les 30 ampères restent les plus courants.
- Nous vous rappelons que le prix d'un emplacement est fixé en fonction des services et non selon la taille d'un VR.

EST-CE QU'UNE TIERCE PERSONNE PEUT VOUS VISITER DURANT UN CIRCUIT ?

- Cela est possible, à condition que cette personne ne participe pas aux activités, repas et déplacements en autobus compris dans le programme.

■ LES POURBOIRES

LES POURBOIRES SONT-ILS INCLUS ?

- Seuls ceux des restaurants compris dans le forfait sont payés.

QUELLES SOMMES PEUT-ON LAISSER ?

- Pour les guides locaux et chauffeurs d'autobus (lors d'une visite guidée, par exemple), nous suggérons 2\$ ou 1€ (en Europe) par personne.
- Pour les chefs de caravane et les serre-files, nous suggérons 1\$/jour/équipage pour l'un et pour l'autre.
- Nous vous rappelons que les pourboires restent à votre discrétion. Ces exemples reflètent les normes de l'industrie touristique.

* ne vise pas les circuits-caravanes qui se font en Europe.